



N°4137
Entrée le 26.05.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 26.05.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 22 mai 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Depuis 2023, une large gamme de contraceptifs pour femmes et la vasectomie pour les hommes sont remboursés à 100%. En ce qui concerne la gratuité des préservatifs pour hommes, il n'y a que gratuité partielle alors qu'ils sont mis à disposition des élèves des lycées et auprès de plusieurs associations.

En automne dernier, Madame la ministre a laissé entendre qu'une action est en cours pour étendre cette accessibilité davantage.

Une gratuité totale serait d'autant plus urgente, comme selon le Planning Familial nous sommes confrontés dans notre pays, comme en Europe, à une recrudescence alarmante des infections sexuellement transmissibles.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Est-ce que, entre-temps, le projet vers la gratuité totale des préservatifs a progressé et dans quels délais ce projet deviendra-t-il réalité ?
- Madame la ministre peut-elle fournir les statistiques sur l'évolution des infections sexuellement transmissibles pour les dernières cinq années ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député